

APPN - CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE COURSE D'ORIENTATION Mercredi 2 MARS 2022 – LOGUIVY PLOUGRAS (22)



Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de [CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE](#) pour s'informer en temps réel.

LIEU :	FORET DE BEFFOU (LE PAVE) – LOGUIVY PLOUGRAS (22)
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION et du SITE :	Guillaume PERRAULT – 06.59.97.04.43 à contacter en cas de souci Etablissement : Jean 23 - QUINTIN Courriel : Guillaume Perrault
RENDEZ-VOUS :	Accueil à partir de 9H45
BRIEFING :	10H30
DEPART DES COURSES :	1^{er} départ à 11 h 00
FIN DE COMPETITION :	vers 16h00

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsl Bretagne disponible sur le site internet.



AVANT DE PARTICIPER, il est important de PRENDRE CONNAISSANCE :

- des mesures d'adaptation Ugsl à la situation sanitaire,
- du protocole territorial sanitaire Ugsl de l'activité,

AFIN DE S'Y CONFORMER SANS RESTRICTION.

NE PAS OUBLIER L'ATTESTATION INDIVIDUELLE PARENTALE.

Accès : SUIVRE LE FLECHAGE à partir du BOURG DE LOGUIVY PLOUGRAS.

Coordonnées de l'accueil :

Latitude : 48.482057 °

Longitude : -3.495328 °

L'accès à la forêt de BEFFOU est strictement interdit (le terrain est gelé) jusqu'au 2 mars 2022. Des passages et contrôles réguliers seront effectués par les organisateurs les prochaines semaines (repérage, choix des postes, pré-balisage). Si un concurrent y est rencontré, il sera automatiquement disqualifié.

LICENCE SPORTIVE : Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsl 2019/2020.

En substance, cet article rend la licence Ugsl OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE ENCADRANT : Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsl 2019/2020.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Catégories :

- ✓ **BF/BG** : élèves né(e)s en 2009 – 2010 + PF/PG 2011 – 2012
- ✓ **MF/MG** : élèves né(e)s en 2007 – 2008
- ✓ **CJF/CJG** : élèves né(e)s en 2002 – 2003 – 2004 – 2005 – 2006

Qualifications :

Voir quotas départementaux.

Si championnat départemental, à l'issue de celui-ci, selon les résultats et les quotas.

Si pas de championnat départemental : Inscriptions sur Usport dans la limite des quotas attribués en début d'année toutes catégories confondues (25 pour le 35 et 15 pour le 56).

RAPPEL : Toutes les catégories peuvent concourir en formule DUO =

DUOS : BF/BG/B Mixtes, DUOS : MF/MG/M Mixtes et DUOS CJF/CJG/CJ Mixtes

IMPORTANT :

Le classement ELITE regroupe les élèves licenciés UGSEL et détenteurs d'une licence FFCO pour les années N-2, N-1 et N à la date butoir d'inscription au championnat territorial (liste consultable sur le site de la fédération française de course d'orientation, rubrique « classement CN FFCO).

Tenue : Tenue sportive qui couvre les bras et les jambes et vêtements de rechange. Chaussures de type trail ou avec crampons conseillées, ceinture avec gourde ou camelbak selon le temps.

Sécurité : Chaque élève doit être muni du matériel suivant :

- Montre ou chronomètre (en mode montre) obligatoire.
- Sifflet obligatoire.
- Boussole obligatoire.
- Le téléphone portable est INTERDIT
- Crayon fluorescent (stratégie de course).
- Le transparent pour mettre la carte n'est pas utile

En raison de la grandeur du site, l'absence de boussole, de montre et de sifflet, rend impossible l'accès à la compétition.

Gestion de course : ✕ Puce électronique SPORTIDENT + boîtiers.
(La perte de la puce sera facturée 50 euros)
✕ Logiciel avec utilisation de SPORTident.
✕ Départ toutes les minutes. Départ au boîtier.

ORGANISATION :

Chacun veillera à ce que la liste des départs soit la plus juste possible pour éviter une impression inutile de cartes et afin de ne pas terminer inutilement trop tard. **Merci de contacter Guillaume PERRAULT (voir coordonnées en en-tête) pour le prévenir de toute modification et/ou d'absence.**

Zone échauffement :

Zone d'échauffement avec accès à la forêt (échelle 1/5000 ou 1 /7500 selon vos échelles de course).
Ce secteur jouxte la zone de course qui restera bien entendu interdite avant votre départ officiel.

Encadrement/ gestion de la course :

Il est demandé que chaque établissement vienne avec au moins 2 adultes et ce, peu importe le nombre d'élèves, la 2^{ème} personne n'étant pas obligatoirement un enseignant.

Une forte mobilisation des accompagnateurs est indispensable au regard du nombre de participants et afin de gérer au mieux toutes les zones : accueil, départ, arrivée, et ... gestion des résultats (qui mobilisera 10 personnes en raison des lectures de tickets et saisies).

SECURITE (hors course) :

Les véhicules pourront se garer sur des parkings en bord de route forestière. Les élèves longeront la route pour se rendre sur la zone d'accueil.

Attention, les enseignants étant pris par l'organisation, ils ne pourront pas toujours être avec leurs élèves. Il est donc demandé à chaque enseignant de briefer ses élèves avant d'arriver sur le site.

A noter :

Des documents complémentaires seront mis en ligne sur le site de l'UGSEL Bretagne prochainement :

- Extrait de carte,
- Horaires de départ (possible le lundi en fin de journée) ... A défaut ce sera sur place !

Déroulement de la course :

Briefing d'avant-course à 10h30 obligatoire pour tous.

Chaque concurrent sera présent devant le sas d'accès à la zone de départ 10' avant sa course.

- **Type de course** : Course au score en individuel ou en duo.
- **Cartes** :
 - 1/7500è (1cm = 75 mètres) pour les catégories (Minimes et cadets/juniors).
 - 1/5000è (1cm = 50 mètres) pour les catégories benjamin(e)s.La carte a été mise à jour et agrandie en 2021 et 2022.
- **Circuits** :
 - DUO BENJAMIN(E)S
 - BENJAMIN(E)S,
 - DUOS MINIMES,
 - MINIMES
 - CADETS/JUNIORS
 - DUOS CADETS/JUNIORSDans la même catégorie, la carte est la même pour les filles et les garçons.
Les DUO Mixtes auront le même temps que celui imparti au DUO GARS.
- **Terrain** : Terrain très vallonné avec une zone de relief très marquée. Nombreux layons et levées de terre.
- **Nombre de postes** : 21 postes de valeurs différentes (7 balises à 1 point, 7 balises à 2 points et 7 balises à 3 points) suivant difficulté et catégorie.
- **Temps de course** : 1h00 avec 10 % de temps supplémentaire pour les filles, soit 1h06.
- **Pénalité** : 1 point par minute entamée.

○ Classements :

INDIVIDUEL : 6 classements en promotionnel (BF – MF – CJP – BG – MG – CJG)

6 classements en élite (BF – MF – CJP – BG – MG – CJG)

Le(la) champion(ne) est celui ou celle qui marque le plus de points. En cas d'égalité de points, le(la) champion(ne) est celui ou celle qui a le plus petit temps.

EQUIPE : 3 classements (BF/BG – MF/MG – CJP/CJG) avec des élèves

L'équipe vainqueur est celle qui totalise sur 3 élèves (mixte ou non, indifféremment Elite ou Promotionnel) le plus petit nombre de points au **classement scratch** correspondant au classement de chaque élève (classement type cross : 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points, etc...)

Pour le classement scratch, il s'agira de ramener le temps des filles à celui des gars pour pouvoir l'intégrer au classement, les points de pénalités étant acquis sur leur temps de course.

DUO : Autorisé pour toutes les catégories, mixte ou pas.

Attention, ce classement n'est pas qualificatif au championnat national.

Récompenses : Les 3 premiers individuels et 3 premières équipes de chaque catégorie recevront une médaille de l'Ugsel Bretagne.

Résultats : L'ensemble des classements sera mis en ligne sur le site de l'Ugsel Bretagne dès que possible après la compétition.



Les concurrents qui le souhaitent pourront enregistrer leurs traces avec montre gps et revoir leur course sur [LIVELOX](#), support numérique de suivi d'itinéraires. Il vous suffira d'envoyer votre trace à Guillaume PERRAULT au format gpx. Si vous utilisez un téléphone et en téléchargeant l'application, votre trace sera visible en live par vos professeurs.

Qualifications au championnat national :

Les qualifications au championnat national seront effectuées par la **CSR le jeudi 3 MARS 2022** et seront mentionnées sur les résultats territoriaux.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT NATIONAL :

Elle doit être déposée le jour de la compétition régionale **AU PLUS TARD**, auprès du responsable de la compétition (avant si possible au secrétariat régional). La raison doit être mentionnée et justifiée par un document officiel accompagnant la demande de QE.

ARTICLE 18 : LES QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Article 18.1 : Disciplines à classement

Les qualifications exceptionnelles sont décidées au sein du territoire et elles sont intégrées dans leurs quotas.

**TOUTE DEMANDE DE QE INCOMPLETE ou DEPOSEE APRES LE CHAMPIONNAT TERRITORIAL
NE SERA PAS RECEVABLE.**

DISCIPLINE - PROPRETE :

**PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsel,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES
doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la
PROPRETE DES LIEUX.**

Date limite des championnats territoriaux :	Mercredi 16 mars 2022
DATES du championnat national :	(29) 30-31 MARS 2022
LIEU :	DOURDAN (78/92)

QUALIFICATIONS : Le territoire dispose d'un quota défini comme suit :

Quotas de base : 12 individuels toutes catégories en promotionnel.
6 individuels toutes catégories en élite.
2 équipes par catégorie.

Quotas supplémentaires : Sur la base des résultats N-1, apportent un quota supplémentaire au territoire les :

- 1^{er} individuel de chaque catégorie.
- 1^{ère} équipe (3 quotas pour individuel promo).
- 2^{ème} équipe (2 quotas pour individuel promo).
- 3^{ème} équipe (1 quota pour individuel promo).

Ces quotas sont consultables sur le site internet de l'Ugsel nationale.
Les qualifications exceptionnelles acceptées entrent dans les quotas territoriaux.
Les qualifications sont mentionnées sur les résultats régionaux.

Pour cette année 2022, les quotas supplémentaires sont basés sur l'année 2019, dernière saison complète effectuée avant le COVID.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il appartient à chaque établissement ayant un ou plusieurs qualifiés au championnat national de se connecter sur le site internet de l'Ugsel nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

Pour présenter le maximum de compétiteurs en fonction des quotas attribués à la région, il est **IMPORTANT** de communiquer très rapidement un **FORFAIT** au secrétariat régional afin qu'il puisse proposer la place libre à un autre compétiteur dans un délai raisonnable.

* Les lieux et dates de la compétition nationale sont connus à l'avance.
Chaque professeur connaît le niveau de ses élèves.
Pour celles et ceux susceptibles d'être qualifiés au championnat national, il serait INTERESSANT de leur poser la question de leur participation au championnat national avant la compétition régionale.
En cas de réponse négative, il suffit de communiquer l'information au responsable de la compétition qui en tiendra compte pour le calcul des qualifications.

* Enfin, chaque professeur connaît également les capacités humaines et financières de son établissement. Si une participation au championnat national est impossible pour l'une et/ou l'autre de ces raisons, il est IMPORTANT de le signaler lors du championnat régional.
Ces démarches permettront un gain de temps appréciable pour tous par une communication plus efficace des qualifications.

ATTENTION : la déclaration d'un forfait est irréversible tant qu'elle n'est pas suivie d'un autre forfait dans la même catégorie...

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'Ugsel Bretagne n'organise pas de déplacement à ce championnat national.
Se rapprocher de son comité départemental ou d'autres établissements participants.

ugselbretagne cours d'orientation ugselbretagne cours d'orientation ugselbretagne cours d'orientation

Secrétariat UGSEL Bretagne : Centre Saint François d'Assise – 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>